

DOSSIER DE PRESSE

Strasbourg, le 31 août 2021

Strasbourg.eu
eurométropole

Les transports en commun
dans l'Eurométropole de
Strasbourg :

Multimodalité, gratuité et
qualité

P+R

ALLIANCE
POUR LE
CLIMAT

Sommaire

| | |
|---|---|
| Introduction..... | 3 |
| I - La gratuité des transports en commun pour les mineurs : une mesure sociale et écologique avec des effets immédiats et de long terme | 3 |
| II - L'Eurométropole de Strasbourg engagée pour un réseau de transports en commun performant et une offre de mobilités renforcée | 4 |
| 1. Tramway : des investissements soutenus dans le premier réseau de France.. | 4 |
| 2. Une agglomération fortement dotée en gares pour plus de multimodalité | 5 |
| 3. Flex'hop, des trajets à la carte pour les communes les plus excentrées | 5 |



Introduction

Les urgences climatiques et sociales imposent des transformations puissantes et rapides pour mettre en œuvre concrètement un véritable droit à la mobilité à la hauteur des enjeux à venir. La feuille de route de l'Eurométropole de Strasbourg, adoptée le 15 juillet 2020, met justement les mobilités au cœur de ses priorités face aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques du territoire.

L'objectif principal est de promouvoir les déplacements multimodaux sous toutes leurs formes en privilégiant les transports publics, les modes de transports alternatifs, en particulier les modes actifs (marche à pied, circulation à vélo) et l'usage plus raisonné de l'automobile.

La gratuité des transports en commun pour les mineurs, adoptée le 26 février 2021 et effective dès le 1^{er} septembre, s'inscrit dans cette volonté d'accompagner la population vers les mobilités douces en complément d'une augmentation significative de l'offre sur le territoire.

I- La gratuité des transports en commun pour les mineurs : une mesure sociale et écologique avec des effets immédiats et de long terme

L'Eurométropole de Strasbourg a adopté le 26 février dernier la délibération instaurant la gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans, à partir du premier septembre 2021. Cette mesure est une **première nationale** pour une métropole dotée d'un réseau de tramway.

L'objectif principal de cette mesure est de **fidéliser les adultes de demain**, de faire en sorte que les jeunes découvrent les avantages des transports publics pour intégrer **l'habitude de prendre les transports collectifs et réduire la dépendance à l'automobile**.

Cette gratuité permet aussi aux jeunes de se déplacer plus librement et **incite également leurs parents à ne pas utiliser de voiture** dans le cadre des déplacements de leurs enfants (domicile/établissements scolaires, activités culturelles, sportives ou autres). De plus, cela facilite l'organisation des sorties scolaires, dont le transport est de fait gratuit et évite donc de possibles renoncements de certaines familles.

Jusqu'à aujourd'hui, l'absence de remboursement des abonnements pour les moins de 18 ans, contrairement aux salariés, avait pour conséquence un prix supérieur pour un enfant que pour un adulte (23 € contre 21,60 € / mois pour un abonnement annuel au tarif plein).



Grâce à cette mesure, un couple avec des revenus de 29 550 € par an, l'équivalent de deux SMIC, et deux enfants de moins de 18 ans, bénéficie de 550 € de pouvoir d'achat supplémentaire.

Enfin, la mise en place de la gratuité vise à améliorer immédiatement et sur le long terme la qualité de l'air et donc la santé publique de tous les habitants de l'agglomération en incitant les jeunes à utiliser davantage les transports en commun.

En 2019, plus de 30 000 abonnés de la CTS avaient moins de 18 ans et, à ce jour, 45 000 demandes de souscription ont déjà été enregistrées, soit plus de la moitié des 80 000 jeunes résidant sur l'Eurométropole de Strasbourg. Le rythme des nouvelles demandes continue à être soutenu avant la rentrée, aussi bien sur des créations de cartes que sur des rattachements à des cartes existantes.

Cette mesure est estimée entre six et sept millions d'euros. Son financement est assuré par la contribution du budget général vers le budget des mobilités de la collectivité.

II- L'Eurométropole de Strasbourg engagée pour un réseau de transports en commun performant et une offre de mobilités renforcée

L'Eurométropole de Strasbourg possède l'un des réseaux de transport en commun les plus développés de France avec 424 kilomètres de lignes commerciales couvrant le territoire des 33 communes : six lignes de tramway maillées, 40 lignes de bus et navettes urbaines, 13 circuits scolaires, six lignes de tramway maillées, deux lignes de bus à haut niveau de service et une ligne de transport à la demande.

La collectivité prévoit d'étendre davantage le réseau dans les six prochaines années.

1. Tramway : des investissements soutenus dans le premier réseau de France

Avec ses **76,9 kilomètres** de longueur commerciale, ses six lignes maillées dont une ligne transfrontalière vers Kehl et ses 90 stations, **le réseau de tramway est le plus long de France.**

Près de 476 000 voyageurs l'empruntent chaque jour. Au fil des quinze dernières années, le tramway est devenu **la clef de voûte d'une vaste politique de transports publics** qui privilégie les alternatives à l'automobile et invite les usagers à multiplier les combinaisons entre différents modes proposés : tram-vélo, tram-marche à pied, tram-bus, tram-train, tram-voiture en partage. Symbole de cette "éco-mobilité", le tram est aussi un formidable vecteur social et le gage pour certains quartiers de leur **désenclavement** et de leur pleine **intégration à la ville.**

C'est pourquoi la collectivité continue d'investir intensément dans ce moyen de transport.



Après l'extension de la ligne F du centre-ville à l'ouest jusqu'à Koenigshoffen mise en service en août 2020, la ligne sera de nouveau prolongée d'environ quatre kilomètres, jusqu'à Wolfisheim à l'horizon 2025. Cette extension dans les quartiers de Koenigshoffen, du Hohberg et dans les communes d'Eckbolsheim et de Wolfisheim, a fait l'objet d'une concertation publique en début d'année 2021 proposant trois hypothèses de tracés. **Persuadée que les décisions en matière de mobilités ne peuvent se faire qu'avec l'ensemble des habitant-e-s du territoire**, l'Eurométropole de Strasbourg a décidé de lancer une nouvelle phase de concertation à la rentrée pour un nouvel échange sur trois secteurs clés desservis par le futur tracé.

Par ailleurs au nord, les habitant-e-s sont aussi actuellement invité-e-s à s'informer sur les variantes de tracés de la future ligne de tram et à faire part de leur avis et observations. Leurs contributions participeront à la définition et à l'élaboration du projet final, ayant l'objectif d'ajouter une nouvelle branche pour relier les communes situées au Nord de Strasbourg au réseau tramway existant et de désaturer le nœud de l'homme de fer.

2. Une agglomération fortement dotée en gares pour davantage de multimodalité

L'Eurométropole de Strasbourg, en lien avec la Région Grand Est, souhaite mettre en place progressivement un Réseau express métropolitain (REM) à l'échelle de l'aire urbaine strasbourgeoise pour desservir de manière plus qualitative l'ensemble des 13 gares du territoire.

Celles-ci mettent en relation tous les moyens de transport et facilitent ainsi la pratique successive de différents modes de transport au cours d'un même déplacement. **Le REM consistera à renforcer les fréquences et à étendre l'amplitude des TER périurbain, d'ici 2023, pour offrir un service fiable et continu sur l'ensemble des lignes de l'étoile ferroviaire** et au niveau des 13 gares que compte l'Eurométropole de Strasbourg. Ces renforts sont rendus possibles par une utilisation plus intensive des infrastructures existantes, notamment en période creuse, et sera donc mis en œuvre sans nécessiter au préalable de lourds investissements hormis la voie en cours de réalisation entre Vendenheim et Strasbourg.

3. Flex'hop, des trajets à la carte pour les communes les plus excentrées

Flex'hop est un service de transports en commun à la demande qui vient en complément des lignes régulières de bus sur 25 communes de la seconde couronne de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce service, effectué par des minibus électriques, permet des déplacements libres d'arrêt à arrêt. Depuis l'extension de l'offre en juin 2021, **270 arrêts « Flex'hop » maillent la métropole et plus de 500 habitant-e-s l'utilisent** tous les jours entre 5 heures et minuit.

